

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 91 (1946)
Heft: 10

Artikel: La nouvelle I. division à la veille du service actif 1939-1945
Autor: Rapp
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342342>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 31.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La nouvelle I. Division à la veille du service actif 1939-1945

En mars 1938, la *Revue militaire suisse* a ajouté un petit complément, dû à la plume du colonel E. M. G. E. Tardent, à l'historique sommaire de la I. Division qu'elle avait publié en 1925 sous le titre « Le premier cinquantenaire de la 1^{re} D. A. fédérale ». Ce complément était présenté sous l'aspect d'une brève notice nécrologique, « Feu la I. Division ».

Depuis lors, huit années se sont écoulées, chargées d'événements. Les principales étapes de la carrière de la nouvelle I. Division pendant la période de guerre sont brièvement rappelées dans la plaquette qui a été préparée par le S. R. I. Div. et distribuée à tous les officiers qui ont servi dans celle-ci pendant les années 1939-1945.

Il paraît opportun de donner ici quelques renseignements ⁽¹⁾ sur les vingt mois précieux qui nous ont été accordés entre la disparition de l'ancienne organisation de 1927 et la mobilisation générale du 2 septembre 1939, pour que chaque membre de l'armée s'adaptât, tout au long de l'échelle, à la nouvelle organisation des troupes de 1938. Inutile de rappeler ici le détail de cette réforme, qui figure dans le « Message du Conseil

⁽¹⁾ La documentation de notre brève notice a été obligeamment mise à notre disposition par M. le Col. div. Combe, ancien commandant de la I. Division, et M. le Col. Lerchi, du service de l'E.M.G.

fédéral à l'Assemblée fédérale, du 19 juin 1936 » et dans l'annexe à la Feuille officielle militaire de 1937. Pour ce qui concerne les divisions, en tant qu'unités organiques et instruments de combat, l'introduction au « Message » définit comme suit le but de la réorganisation :

«...La nouvelle division, plus petite que l'ancienne, sera une unité non plus stratégique, mais tactique... Elle ne comprend plus normalement que 3 régiments d'infanterie au lieu des 3 brigades actuelles. Les bataillons non enrégimentés ont une destination spéciale. La proportion de l'artillerie par rapport à l'infanterie est considérablement augmentée... Soulignons... que le renforcement de l'armement entraîne une augmentation considérable des effectifs du bataillon et, par voie de conséquence, une diminution du nombre des bataillons...

» La nouvelle organisation devait viser à créer des unités de combat susceptibles d'être employées en principe comme un tout inséparable et disposant de tous les moyens nécessaires, dans des conditions normales, pour la conduite du combat. La nouvelle division répond à ce but... Son fractionnement la rend mobile et facilite la distribution des ordres. Ce qui y contribue dans une large mesure, c'est le fait que la majeure partie des questions de ravitaillement et des évacuations seront traitées à l'avenir par les corps d'armée. »

Il peut être intéressant de résumer ici (sous forme du tableau ci-après) la provenance des corps de troupe et unités qui ont été soumis à une refonte partielle ou totale.

L'année 1938 fut consacrée dans les unités et corps de troupe à des cours d'introduction et de détail. Simultanément, l'E. M. I. Div. et les commandants de corps de troupe se familiarisent avec le nouvel instrument en formation et étudient les tâches qui pourraient incomber à la I. Division sur le front W.

Après un exercice stratégique, qui eut lieu à Berne du 10 au 19. 2. 38 pour les commandants d'unité d'armée, assistés d'un E. M. restreint, un exercice des E. M. I. Div. et Br. L. I

Trp. (O. E. M. T. 38)	Provient de : (O. E. M. T. 27)	Remarques
E. M. 1. Division	E. M. 1. Division	
Cp. ter. fus. 1	Formations dissoutes de land-	
Cp. ter. mitr. 1	sturm, selon ord. du Conseil	
Cp. cyc. lw. 31	fédéral du 29. 10. 37	
Dét. chiens li. 1	Eléments lw. de Cp. cyc. 11 et	
E. M. Rgt. inf. 2	II/1	
Bat. car. 1	Service des Chiens de guerre	
Bat. fus. 4	(Décr. D. M. F. 24. 10. 34)	
Bat. fus. 5	E. M. Rgt. inf. 2 (1. Div.)	
E. M. Rgt. inf. 3	Bat. car. mont. 1 (1. Div.)	Précédemment au Rgt. inf. mont.
Bat. fus. lw. 3	Bat. fus. 4	5. Cp. car. II et III/1 = Cp.
Bat. fus. 10	Bat. fus. 5	fus. I/13 + Cp. dép. Rgt. inf. 3
Bat. fus. 13	E. M. Rgt. inf. 3 (1. Div.)	L'ancien Bat. fus. 6 a été dissous
E. M. Rgt. inf. mont. 7	Bat. fus. 101, 102 et 103 (dissous)	et réparti entre Bat. car. 1 et
Bat. fus. mont. 14	Bat. fus. 10	Bat. fus. 1, 2, 3 et 4
Bat. fus. mont. 16	Bat. fus. 13	L'ancien Bat. fus. 7 a été dissous
Gr. ex. 1	E. M. Rgt. inf. mont. 7 (2. Div.)	et réparti entre les Bat. fus. 10
	Bat. fus. mont. 14 (— Cp. I/14)	et 13
	Bat. fus. mont. 16	Cp. I/14, dissoute et répartie
	Formé en 1937 d'unités de 1. Div.	entre Bat. fus. mont. 14, 15 et
	(Gr. drag. 1 + Cp. cyc. 1, de-	16 ; remplacée par Cp. car. I/2
	venue Cp. cyc. 11)	(2. Div.)
		Le Dét. chbl. 1 n'a jamais été
		constitué.

Cp. mot. can. inf. 1	Eléments du Gr. att. mitr. 1 (1. Div.)
E. M. Rgt. art. camp. 1	E. M. Rgt. art. camp. 1 (1. Div.)
Gr. art. camp. 1	Gr. art. camp. 1
Gr. art. camp. 2	Gr. art. camp. 2
Gr. art. camp. 3	Gr. art. camp. 3
Cp. pc. art. camp. 1-3	Cp. pc. art. camp. 1-3
Gr. mot. can. ld. 1	Surnuméraires des Bttr. art. de la 1. Div. déjà existantes
Cp. obs. art. 1	Cp. obs. art. 1 (1. Div.)
Bat. sap. 1	{ E. M. Bat. sap. 1 (1. Div.)
Cp. tg. 1	{ Cp. sap. II, III et IV/1 (1. Div.)
Gr. san. 1	{ Cp. sap. II/2, en partie (2. Div.)
P. ral. chev. 1	{ Cp. tg. 1 (1. Div.)
Gr. subs. 1	{ E. M. Gr. san. 1 (1. Div.)
	{ Cp. san. I et II/1 : des Cp. san. I-IV/1 (1. Div.)
	{ Cp. san. mont. III/1 : des Cp. san. mont. I et III/12
	P. ral. chev. 1 (1. Div.)
	E. M. Gr. subs. 1 : tiré en partie de l'ancien E. M. Gr. subs. 1 (1. Div.)
	Cp. subs. 1 : des Cp. subs. I et II/1 (1. Div.)
	Col. auto. subs. 1 : éléments de la Col. cam. IV/1 (Gr. cam. I, 1. Div.)
Cp. pc. inf. 1 et 2	Cp. pc. inf. 1 et 2 (1. Div.)
Col. auto. mun. 1	Eléments de la Col. cam. IV/1 (Gr. cam. 1, 1. Div.)

{ Retiré du Rgt. art. camp. 2, re-
constitué lui-même avec les
Gr. art. camp. 4, 5 et 6, et
transféré à la 2. Div.

à 2 Bttr.

Amb. chir. IV/1 : nouvelle, créée
entre autres avec des éléments
des Cp. san. lw. dissoutes

fut dirigé du 19 au 27. 4 dans la région de Morges-Orbe par le Cdt. I. C. A., colonel Cdt. C. Guisan. Le mardi 26. 4 eut lieu la critique sur la place du Château d'Orbe, en présence de M. le conseiller fédéral Minger, chef du D. M. F., et d'officiers de 3. Division, dont le cours avait commencé le 22. 4 à Yverdon.

Du 15 au 23. 7. 38, cours tactique 2 de la I. Division à Yverdon, sous la direction du Cdt. I. Div.

Parallèlement se succèdent les cours de répétition de 13-16 jours, précédés de cours d'introduction de 4-7 jours pour la troupe et de cours de cadres de 2-7 jours, selon les armes et les catégories de troupe.

7-26. 3, Rgt. inf. 2 + Gr. art. camp. I, région basse Menthe-Yverdon-Orbe.

21. 3/9. 4, Rgt. inf. 3 + Gr. art. camp. 2, région Morges-Bière-Montricher

5-24. 9, Rgt. inf. mont. 7, région Vallée de la Jogne-Basse-Gruyère.

5-24. 9, Gr. ex. 1, région Plateau de Cossonay.

En octobre, le Gr. art. camp. 3 effectue un cours par Bttr. isolées à la disposition de l'Ecole d'officiers d'artillerie à Bière.

Du 28. 10 au 12. 11. 38, pour le Gr. mot. can. ld. 1 a lieu un cours de détail et d'introduction à Kloten.

Du 15 au 27. 8, les Cp. nouvellement organisées de Bat. sap. 1 (Cp. sap. mont. I/1 et Cp. sap. mot. II/1) effectuent un cours de détail, région Kerzers-Golaten-Lac-Noir.

Le 10 septembre 1938, ensuite de la tension internationale :

- Mise sur pied des mineurs de la région frontière.
- Du 10. 9 au 4. 10, mise de piquet secrète du Cdt. I. Div., qui réunit pour un rapport les commandants des Gr. min.
- Du 12 au 14. 9, renforcement de la surveillance de la frontière. Le Cdt. I. Div. examine avec la direction des C. F. F. les mesures d'interception du trafic ferroviaire, à la frontière, etc.

Les alertes se multiplient au printemps 1939 et l'on sent venir la guerre, mois après mois. Le Conseil fédéral reçoit de l'Assemblée fédérale, le 3. 2. 39, l'autorisation de mettre sur pied avec leur effectif complet les troupes astreintes aux cours de répétition, et de prolonger ceux-ci dans la règle à trois semaines, et au delà, si les circonstances l'exigent.

Les cours de répétition (avec cours de cadres de 1-2 jours) ont lieu comme en 1938 selon la formule du Rgt. inf. renforcé. Ils sont précédés de cours tactiques dirigés par le Cdt. Div. assisté du Cdt. Rgt. inf. renf. et consacrés à l'étude des plans de défense élaborés au cours des E. M. et au cours tactique 2 de l'année précédente.

— *Cours tactique 1* du Rgt. inf. mont. 7 renf., du 5 au 12. 2 à Yverdon.

Cours tactique 1 du Rgt. inf. 3 renf., du 16 au 23. 4 à Echallens.

Cours tactique 1 du Rgt. inf. 2 renf., du 16 au 23. 7 à Yverdon.

— *Cours de répétition* du Rgt. inf. mont. 7 + Gr. art. camp. 2, du 12. 3 au 1. 4, sur le plateau de Combremont.

Idem, du Rgt. inf. 3 + Gr. art. camp. 1, du 26. 6 au 11. 7, région Chalet-à-Gobet-Châtel-St-Denis.

Celui du Rgt. inf. 2, renforcé du Gr. art. camp. 3, prévu pour la période du 2 au 21. 10. 39, fut devancé par la mobilisation générale du 2. 9. 39.

Les autres corps de troupe des armes combattantes et non combattantes accomplissent en partie leurs cours de répétition de détail avant la mobilisation générale, les Cp. san. I et II/1 simultanément avec les Rgt. inf. 3 et mont. 7; celui des troupes légères, de la Cp. tg. 1 et du Gr. subs. 1 fut prévenu par la mobilisation générale.

Les cours d'officiers (5 jours), de cadres, c'est-à-dire y compris les sous-officiers (1-2 jours), et ceux dits de formation (6 jours) des troupes frontière de la Br. fr. 1 se succèdent pendant les premiers mois de l'année. Le 31. 5. 39, le Rgt. fr. 41,

et le 1. 6. 39, le Rgt. fr. 42 font un exercice d'occupation de leur secteur pendant le cours de répétition des Bat. de base 1 et 2, qui eut lieu du 22. 5 au 10. 6. 39. Moins de trois mois plus tard, « l'exercice » devait se renouveler dans les circonstances que l'on sait : les opérations principales de la réorganisation s'étaient achevées à la onzième heure !

Cap. E. M. G. RAPP.

ANNEXE

LISTE DE COMMANDEMENT DES CORPS DE TROUPES DE LA 1. DIVISION
DEPUIS LA RÉORGANISATION DE 1938 JUSQU'À LA MOBILISATION DU
2 SEPTEMBRE 1939.

Prise du commandement (au 1 ^{er} janvier)	Grades, noms et prénoms	Domicile	Date de naissance
	1. DIVISION		
1934	Colonel div. Combe Gustave	Lausanne	1882
	CHEF D'ETAT-MAJOR		
1936	Colonel Tardent Eugène	Lausanne	1891
	RGT. INF. 2		
1936	Lt. colonel Moulin Robert (colonel dès le 31. 12. 39)	Lausanne	1891
	BAT. CAR. 1		
1937	Major Rubattel Rodolphe	Lausanne	1896
1939	Major Buxcel Raymond	Lausanne	1899
	BAT. FUS. 4		
1936	Major Zweifel Fridolin	Lausanne	1899
	BAT. FUS. 5		
1938	Major Tharin Robert	Lausanne	1899
	RGT. INF. 3		
1936	Lt. colonel Montfort Marcel (colonel dès le 31. 12. 38)	Lausanne	1892
	BAT. FUS. LW. 3		
1938	Cap. Cottier Fernand (Cdt. a. i.) (Major dès le 31. 12. 38)	Genève	1901
	BAT. FUS. 10		
1935	Major Duvoisin Jean	Zurich	1897
	BAT. FUS. 13		

1. DIV. A LA VEILLE DU SERVICE ACTIF 1939-1945 481

1936	Major Brand Louis	Genève	1897
	RGT. INF. MONT. 7		
1935	Lt. colonel de Raemy Maurice	Berne	1890
	(colonel dès le 31. 12. 38)		
	BAT. FUS. MONT. 14		
1938	Major Remy Adolphe	Fribourg	1895
	(Lt. colonel dès le 31. 12. 38)		
	BAT. FUS. MONT. 15		
1935	Major Muheim Hans	Berne	1895
	(Lt. colonel dès le 31. 12. 38)		
	BAT. FUS. MONT. 16		
1936	Major Guillod Henri	Sugiez	1900
	BAT. FUS. 1		
1936	Major Jaccard Robert	Berne	1897
	BAT. FUS. 2		
1938	Major E. M. G. de Blonay Richard	Lausanne	1898
	(Cdt. a. i.)		
	GR. EX. 1		
1937	Major Chabloz Edmond	La Sarraz	1899
	CHEF ART. 1. DIV.		
1938	Colonel Girardet Charles	La Souste	1885
	(Cdt. Br. art. 1 dès le 1. 1. 37)		
1939	Colonel Stooss Walter	Bâle	1892
	RGT. ART. CAMP. 1		
1934	Colonel Stooss Walter		
1939	Colonel Tardent Marcel	Lausanne	1893
	GR. ART. CAMP. 1		
1937	Cap. Maurice Frédéric	Genève	1899
	(Cdt. a. i.)		
	GR. ART. CAMP. 2		
1937	Major Dupont Paul	Genève	1900
	GR. ART. CAMP. 3		
1935	Major Peter Daniel	Broc	1894
	GR. MOT. CAN. LD. 1		
1938	Lt. colonel Addor Jules	Lausanne	1894
	BAT. SAP. 1		
1934	Major Baumann Walter	Lausanne	1896
	GR. SAN. 1		
1938	Lt. colonel Giauque Alcide	Leysin	1893
	GR. SUBS. 1		
1938	Lt. colonel Weil Otto	Genève	1893